

# CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

FR0010135103

Reporting mensuel - 28/02/2023

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

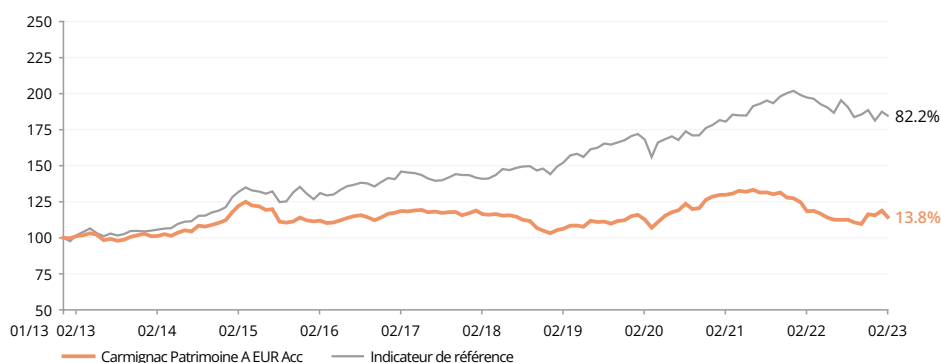
Fonds mixte qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 40% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les sources de rentabilité attractives. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 4 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 28/02/2023 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)			
	Depuis le 30/12/2022	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	-1.0	-3.3	-4.0	2.2	-2.2	13.8	0.7	-0.5	1.3
Indicateur de référence	2.0	-0.6	-5.5	10.3	29.4	82.2	3.3	5.3	6.2
Moyenne de la catégorie	2.4	-0.9	-6.1	2.6	4.7	26.9	0.9	0.9	2.4
Classement (quartile)	4	4	1	3	4	4	3	4	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### STATISTIQUES (%)

	1 an	3 ans
Volatilité du fonds	7.4	8.2
Volatilité du benchmark	8.1	8.4
Ratio de Sharpe	-0.5	0.1
Bêta	0.4	0.7
Alpha	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

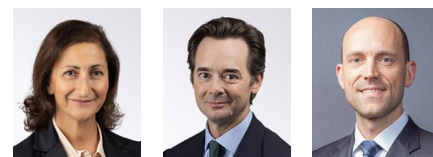
### VAR

VaR du Fonds	5.6%
VaR de l'indicateur	5.5%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-1.7%
Portefeuille taux	-0.2%
Derivés actions	-0.2%
Derivés taux	-0.2%
Derivés devises	-1.0%
OPCVM	0.0%
<b>Total</b>	<b>-3.2%</b>

Performances brutes mensuelles



R. Ouahba

D. Older

K. Ney

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	45.6%
Taux d'exposition nette actions	34.2%
Sensibilité taux	1.9
Yield to Maturity	6.3%
Notation moyenne	BBB+
Coupon moyen	3.3%
Nombre d'émetteurs obligations	118
Nombre d'obligations	210
Nombre d'actions	53
Active Share	49.9%

## PROFIL

Classification SFDR : Article 8

Domicile : France

Affectation des résultats : Capitalisation

Type de fonds : UCITS

Forme juridique : FCP

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription/Rachat : Jour ouvrable

Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 07/11/1989

Date de la 1ère VL : 07/11/1989

Devise de cotation : EUR

Actifs sous gestion du Fonds : 7554M€ / 8011M\$<sup>(1)</sup>

Encours de la part : 6552M€

VL : 637.18€

Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation - Global

### GÉRANT(S) DU FONDS

Rose Ouahba depuis le 02/05/2007

David Older depuis le 14/09/2018

Keith Ney depuis le 12/04/2021

### INDICATEUR DE RÉFÉRENCE<sup>(2)</sup>

40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

### AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%

Minimum % d'investissements durables ..... 10%

Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

## CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC

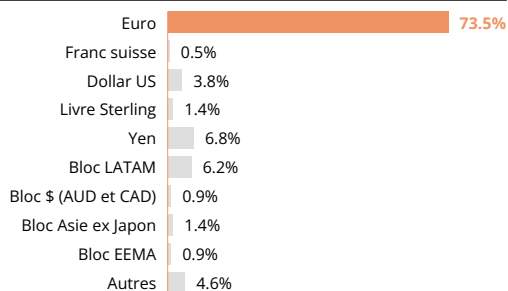
## ALLOCATION D'ACTIFS

<b>Actions</b>	<b>45.6%</b>
Pays développés	41.1%
Amérique du Nord	25.0%
Europe	16.1%
Pays émergents	4.5%
Asie	4.5%
<b>Obligations</b>	<b>48.2%</b>
Emprunts d'Etat pays développés	15.2%
Emprunts d'Etat pays émergents	4.1%
Emprunts privés pays développés	15.4%
Emprunts privés pays émergents	7.1%
Emprunts Supranationaux	0.3%
ABS	6.0%
<b>Monétaire</b>	<b>3.0%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>3.3%</b>

## TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

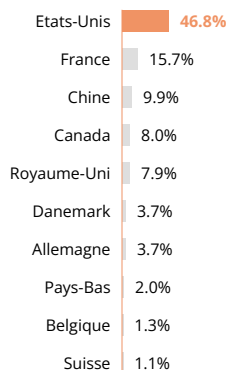
Nom	Pays	Secteur / Notation	%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2025	Etats-Unis	AAA	5.6%
ITALY 3.50% 15/01/2026	Italie	BBB	3.9%
HERMES INTERNATIONAL	France	Consommation Discrétionnaire	2.5%
ITALY 0.50% 01/02/2026	Italie	BBB	2.4%
ALIBABA GROUP HOLDING	Chine	Consommation Discrétionnaire	1.9%
AIRBUS GROUP	France	Industrie	1.7%
MICROSOFT CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	1.6%
AGNICO EAGLE MINES	Canada	Matériaux	1.5%
S&P GLOBAL	Etats-Unis	Finance	1.4%
GREECE 4.25% 15/06/2033	Grèce	BB+	1.3%
<b>Total</b>			<b>23.8%</b>

## EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



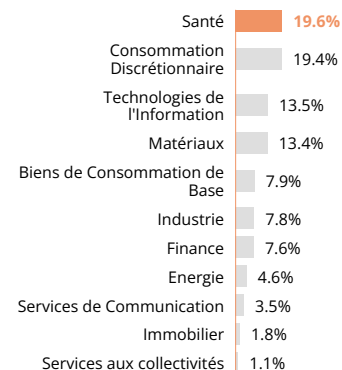
## POCHE ACTIONS

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

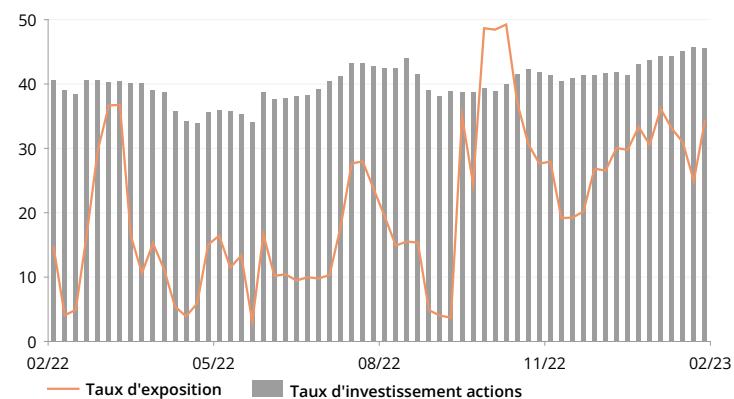


Poids rebasés

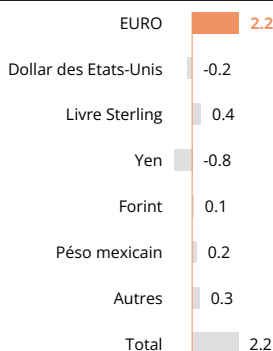
## RÉPARTITION SECTORIELLE



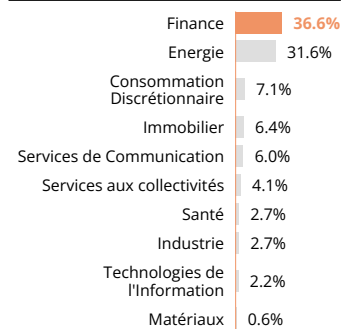
Poids rebasés

EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) <sup>(1)</sup>

## POCHE TAUX

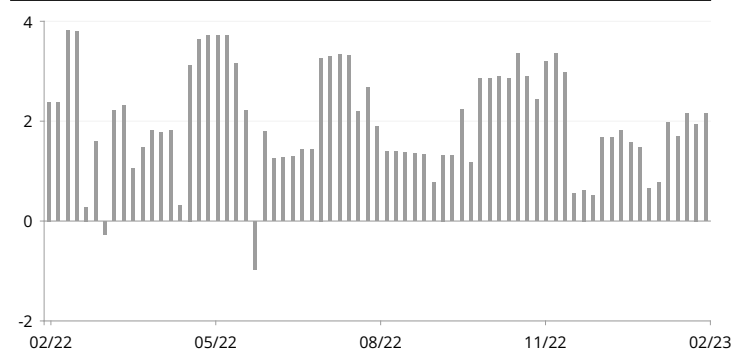
SENSIBILITÉ GLOBALE –  
RÉPARTITION PAR COURBE DE  
TAUX (EN PB)

## RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

## EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Au moins 10% des actifs nets du Fonds sont investis dans des actions d'entreprises qui tirent au moins 50% de leurs revenus de biens et services liés à, ou qui consacrent au moins 50% de leurs dépenses d'investissement à, des activités véritablement alignées sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	135
Nombre d'émetteurs notés	134
Taux de couverture	99.3%

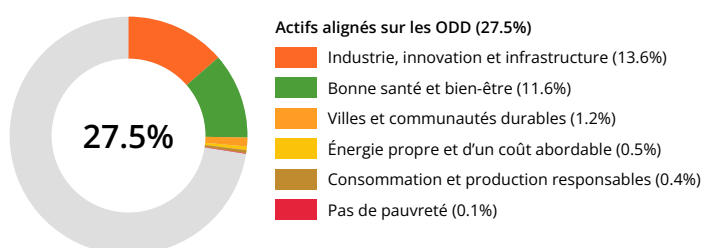
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Patrimoine A EUR Acc	AA
Indicateur de référence*	AA

Source: MSCI ESG

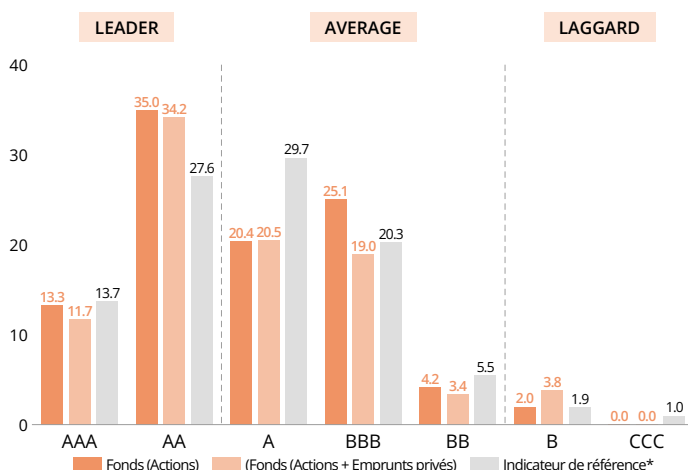
### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

Notre cadre d'analyse exclusif appréhende les activités des entreprises sous l'angle de 9 des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies qu'il considère comme « investissables » (ce qui signifie que les entreprises sont en mesure de contribuer à la réalisation de ces objectifs par le biais de leurs produits et services). Pour être considérée comme alignée sur les ODD au regard de notre Cadre, une entreprise doit tirer au moins 50% de ses revenus ou consacrer au moins 50% de ses dépenses d'investissement à des activités qui contribuent positivement à au moins un des neuf ODD. Dès qu'une société dépasse ce seuil de 50%, nous considérons que l'intégralité de l'exposition économique du Compartiment est « alignée » lorsque nous déterminons l'alignement global de celui-ci. Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 92.7%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
MICROSOFT CORPORATION	1.6%	AAA
NOVO NORDISK AS	1.2%	AAA
PUMA SE	1.1%	AAA
LOREAL SA	0.4%	AAA
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE SOCIETA PER AZIONI	0.2%	AAA

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
HERMES INTERNATIONAL SCA	2.4%	AA
ALIBABA GROUP HOLDING LIMITED	1.8%	BBB
AIRBUS SE	1.6%	BBB
MINES AGNICO EAGLE LIMITEE	1.5%	AA
GAZ FINANCE PLC	1.4%	B

Source: MSCI ESG

\* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis), 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

Le mois de février a vu les marchés financiers corriger après un début d'année particulièrement positif. Aux États-Unis, l'inflation a été publiée au-dessus des attentes, sans pour autant remettre en question la tendance baissière actuelle. Néanmoins, l'inflation cœur publiée reste élevée, principalement en raison de la hausse des services. Malgré cela, les chiffres de l'emploi sont toujours solides des deux côtés de l'Atlantique. Jerome Powell, le président de la Banque centrale américaine, a réitéré le besoin de maintenir une politique restrictive tout en confirmant que la désinflation est en marche. De son côté, la Banque centrale européenne a adopté un discours relativement plus restrictif. En Asie, une montée des tensions entre les États-Unis et la Chine a pesé sur la confiance des investisseurs, provoquant une correction des marchés asiatiques. Les bons chiffres de l'emploi associés à une inflation toujours élevée ont conduit les marchés à revoir à la hausse leur estimation des taux terminaux, ce qui correspond à une politique restrictive plus longue qu'anticipé. Dans ce contexte, les taux souverains se sont tendus, en particulier aux États-Unis, renforçant la performance du dollar contre les autres devises. Les marchés d'actions ont corrigé, à l'exception du marché européen, soutenu par de meilleures perspectives de croissance, dans le sillage d'une baisse du prix du gaz. La faiblesse du marché chinois a pesé sur les secteurs des matériaux et de l'énergie, tandis que l'or a souffert de la hausse du billet vert. La tension des taux souverains a pénalisé les secteurs de croissance, au premier rang desquels le secteur technologique. Au sein de ce dernier, les semi-conducteurs, portés par les perspectives attractives liées au développement de l'intelligence artificielle, ont néanmoins enregistré une performance positive.



## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

Dans ce contexte, février a été un mois difficile pour le Fonds, qui a souffert d'une baisse générale des marchés actions et obligataires. Nous avons été impactés par notre forte exposition à la Chine, qui avait bien soutenu notre performance en janvier, mais qui a connu des turbulences ce mois-ci en raison de la montée des tensions géopolitiques avec les États-Unis. De plus, notre exposition aurifère, utilisée pour gérer les risques du portefeuille, a pesé sur la performance du Fonds. Nous avons également été pénalisés par notre sous-exposition au dollar, malgré un rééquilibrage de notre exposition à la devise en début de mois. Malgré cette période difficile, nous restons convaincus par notre stratégie d'investissement à long terme, au travers de moteurs de performance tels que nos valeurs chinoises, notre allocation au crédit ou à la dette émergente. Nous continuerons de suivre de près l'évolution des marchés et d'ajuster notre portefeuille en conséquence afin d'optimiser son potentiel.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Nous maintenons une exposition constructive aux actifs risqués, tels que les marchés d'actions et de crédit. Côté actions, notre portefeuille est principalement axé sur des valeurs de croissance, soutenues par des tendances de long terme, telles que la digitalisation, l'intelligence artificielle ou encore l'innovation liée à la santé. Nous équilibrons ce positionnement par des investissements au sein de l'énergie, des matériaux et de l'industrie, en privilégiant les valeurs industrielles européennes, qui devraient bénéficier de plans de relance visant à réindustrialiser l'Europe. Côté obligataire, nous sommes investis sur des obligations subordonnées bancaires ainsi que sur la dette souveraine périphérique, notamment en Italie et en Grèce. Nous maintenons également une exposition à la dette émergente de pays tels que le Brésil ou le Mexique, où les taux réels sont attractifs. Enfin, nous prévenons le risque d'un dollar plus élevé par des positions vendeuses sur les maturités longues de la dette souveraine américaine et en gérant activement notre exposition aux actions. Celle-ci est proche des 30% en fin de période.

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation). Le rating est publié par les agences de notation et offre à l'investisseur une information fiable sur le profil de risque attaché à une créance.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield to Maturity correspond en français à la notion de taux de rendement actuariel. Il s'agit, au moment du calcul considéré, du taux de rendement offert par une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance par l'investisseur.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

**Classification - Articles SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	SEDOL	CUSIP	WKN	Frais de gestion	Frais courants <sup>(1)</sup>	Commission de surperformance	Frais d'entrée maximum <sup>(2)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(3)</sup>	Performance sur un an (%)				
												28.02.22-28.02.23	26.02.21-28.02.22	28.02.20-26.02.21	28.02.19-28.02.20	28.02.18-28.02.19
A EUR Acc	07/11/1989	CARMPAT FP	FR0010135103	B1G3NJ9	F1451V107	A0DPW0	Max. 1.5%	1.91%	Oui	4%	—	-4.0	-7.2	14.8	5.7	-9.5
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAC FP	FR0011269596	BJ62CF1	F1R51H251	A1J1MW	Max. 1.5%	1.91%	Oui	4%	CHF 50000000	-4.7	-7.5	14.4	5.2	-10.0
A USD Acc Hdg	19/06/2012	CARPTAU FP	FR0011269067	B7096H4	F1R51H111	A1J0N2	Max. 1.5%	1.91%	Oui	4%	USD 50000000	-2.4	-6.6	16.1	8.4	-7.1

Frais de gestion variable : 20% max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. (1) Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre et ne comprennent pas les commissions de performance et les frais de transactions. (2) Frais de souscription acquis aux distributeurs. Aucun frais de rachat. (3) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 28/02/2023. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862) En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg

B67549

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE** - Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement.